

4<sup>e</sup> TRIMESTRE  
**2022**

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°54

## Un 4<sup>e</sup> trimestre au ralenti, pour une année 2022 en demi-teinte



### Points de vigilance

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 4<sup>e</sup> trimestre reste opportun mais vient clore une année contrastée.

#### Économie régionale résistante

En 2022, l'activité régionale résiste en dépit d'un contexte inflationniste : croissance de la production, investissements et exportations en hausse. Toutefois, la poursuite de la montée des prix des matières premières et de l'énergie semble enrayer cette dynamique début 2023 : forte hausse des défaillances d'entreprises et des demandes de reports de cotisations, prudence des entreprises... La fin des mesures de soutien initiées durant la crise sanitaire devrait accentuer cette tendance.

#### Essoufflement de l'emploi, marché du travail en bonne voie

En 2022, la croissance de l'emploi salarié en région se prolonge, soutenue notamment par la dynamique de l'apprentissage, mais elle se modère nettement dans tous les secteurs d'activité. Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progressent, portées par les Hôtels, cafés et restaurants. Le taux de chômage régional est à son plus bas niveau historique, plus forte décline pour les Alpes-Maritimes. La baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi confirme la bonne santé du marché du travail, ceci en dépit d'une dégradation mesurée fin 2022. Le repli est particulièrement remarquable chez les inscrits depuis un an ou plus. Ces éléments

viennent tempérer la baisse des reprises d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

Sur le plan social, le nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité spécifique et de l'Allocation spécifique de solidarité continue de reculer.

#### Perspectives 2023 : embellie et prudence

Selon l'enquête Besoins en Main-d'œuvre 2023, les intentions d'embauches en région atteignent de hauts niveaux historiques (277 700), dont deux tiers se concentrent dans le secteur des services. Les intentions saisonnières sont, en revanche, au plus bas niveau observé, malgré une part conséquente en région (38 %, contre 28 % au niveau national). En matière d'emploi cadre, l'année 2022 est un bon millésime : +16 % de recrutements sur un an, avec des offres concentrées dans les Bouches-du-Rhône et principalement dans les métiers du développement informatique. Les prévisions 2023 de l'Apec envisagent une nouvelle progression des recrutements, toutefois plus modérée (+2 %).

La mise en application des lois EGAlim, les effets des grèves dans les zones de force du mouvement social (transport-logistique, industries électriques et gazières, cokéfaction-raffinage...), de même que les faillites dans le secteur de l'habillement auront, dans une certaine mesure, des répercussions sur l'économie régionale.



### Chiffres clés



**2 002 400**  
emplois salariés



**8,0 %**  
taux de chômage



**453 300**  
demandeurs d'emploi  
(cat. A, B, C)



**4 400**  
défaillances  
d'entreprises\*

### Évolution

T4 2022 / T3 2022

↗ **+0,2 %**

+0,2 % en France  
métropolitaine

↘ **-0,2 pt**

-0,1 pt en France  
métropolitaine

↗ **+0,2 %**

-0,8 % en France  
métropolitaine

↗ **+8,7 %**

+10,4 % en France  
entière

\*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

## Une économie française sous l'ombre de l'inflation

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, l'activité économique a ralenti en zone euro du fait du net recul de la consommation des ménages, ceci dans un contexte d'inflation élevée. La production manufacturière a toutefois mieux résisté qu'escomptée face au renchérissement de l'énergie. Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, l'activité mondiale progresserait de façon modérée, bénéficiant de la relative atténuation des tensions sur l'énergie en Europe et de la réouverture de l'économie chinoise.

Le PIB français a de nouveau freiné au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, avec une consommation des ménages en net retrait. La production industrielle en revanche n'a pas reculé, malgré l'effet ponctuel des grèves dans les raffineries et la diminution de l'activité dans certains secteurs consommateurs en énergie. L'investissement des entreprises a continué de progresser, bien qu'en ralentissant, et les exportations ont été soutenues par des livraisons aéronautiques et navales. Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, la croissance resterait modeste, la hausse des prix continuant de peser sur la dynamique de la consommation.

## Une activité économique régionale solide

### Une économie dynamique mais prudente

Selon la Banque de France, l'économie régionale s'est montrée résistante en 2022 et a su, pour la majeure partie, faire face aux pressions inflationnistes.

Au 4<sup>e</sup> trimestre, dans l'**industrie**, la croissance de la production enregistrée est de +11% sur un an, dont +12% à l'export. Le secteur a continué à moderniser ses équipements et dans certains cas à accroître ses capacités via des investissements.

Dans les **services marchands**, les transactions ont observé une progression, globalement sur le chiffre d'affaires (+11%), soutenu par l'export (+15%). Le niveau des investissements est quasi stable.

Dans la **construction**, l'évolution de la production totale est de +6%. Toutefois, près d'une entreprise sur deux s'attend à une dégradation de sa rentabilité. Le secteur privilégie la prudence avec un niveau de dépenses quasi stable.

Des premières projections pour 2023 présagent un léger fléchissement de la production pour la construction et un ralentissement dans l'industrie et les services marchands. Les investissements quant à eux, resteraient positifs dans l'industrie mais s'inscriraient en repli dans les autres secteurs.

### Des reports de cotisations en hausse

La situation tendue à l'international entraîne une hausse des prix des matières premières énergétiques. Un suivi a été mis en place à compter de la date d'exigibilité des cotisations au 15 janvier 2023, afin de suivre les reports accordés dans ce contexte.

Ainsi au 2 mai 2023, plus de 58 550 établissements ayant demandé un report de leurs charges restent débiteurs. Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles (69%). Ce nombre a fortement augmenté sur les trois derniers mois (15 860 établissements concernés au 6 février 2023).



**Industrie, Services marchands, Construction :**  
une production florissante

**58 550 établissements**  
ayant demandé un report de cotisations restent débiteurs

Les situations départementales sont variables : 39% relèvent du département des Bouches-du-Rhône, suivi par les Alpes-Maritimes (26%), le Var (20%), le Vaucluse (10%), les Alpes-de-Haute-Provence (3%) et les Hautes-Alpes (2%).

Les reports de cotisations sont variables selon les secteurs d'activité. Ils ne pèsent que 3% dans la *Santé humaine et action sociale* et la *Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné*. À l'inverse, la part des débiteurs rattachés au secteur de l'*Hébergement et restauration* est plus importante (12%).

### Les défaillances en forte hausse sur un an

En 2022, 4 400 entreprises ont déposé le bilan en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+40% environ par rapport à 2021). La progression des défaillances est encore plus marquée en France (+49% sur un an). Malgré cette hausse observée des défaillances d'entreprises dans la région, leur nombre reste à un niveau inférieur à celui d'avant-crise (-17% par rapport à 2019). L'arrêt progressif des mesures de soutien (PGE, fonds de solidarité...) rend les entreprises financièrement plus sensibles à la conjoncture économique, ce qui peut expliquer ce rattrapage du nombre de défaillances.

Tous les départements suivent cette tendance à la hausse. La progression des défaillances est plus contenue dans les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes (+30% environ sur un an) et plus marquée dans le Var (+52%) et le Vaucluse (+49%). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les défaillances font plus que doubler.

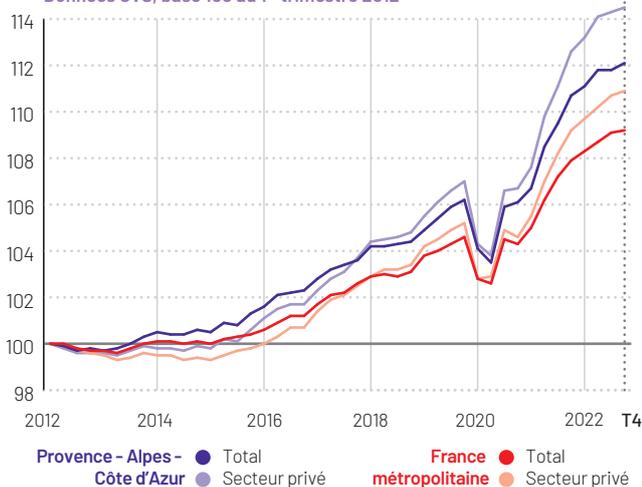
## Une dynamique d'emploi modérée

### La croissance de l'emploi salarié privé divisée par trois en 2022

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, l'emploi salarié ralentit, après un 1<sup>er</sup> semestre dynamique : +0,2 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 (+4 000 salariés), après +0,1 % au trimestre précédent. Au total, le nombre de salariés progresse de +1,2 % en un an (+24 000 emplois), après +4,4 % fin 2021, et franchit la barre des 2 000 000. Il se situe à +5,5 % de son niveau d'avant-crise (+105 000 salariés). La hausse annuelle est portée uniquement par le secteur privé (+1,7 %, soit +26 100 emplois, après +5,6 % en 2021), tandis que le secteur public recule (-0,5 %, soit -2 200, après +0,8 %).

### Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
 Note : données provisoires.

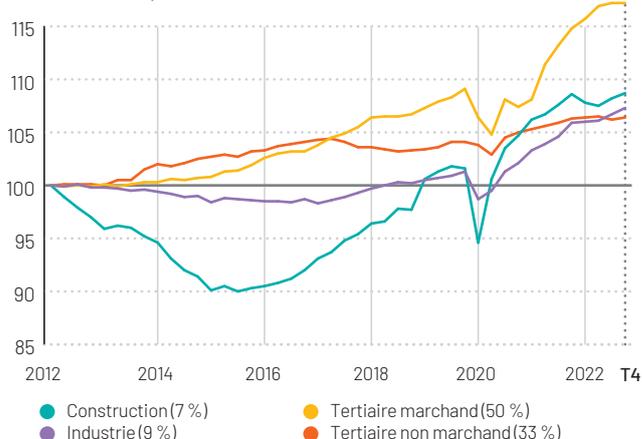
Fin 2022, l'emploi salarié privé dépasse de +7,1 % son niveau pré-Covid, contre +0,6 % pour l'emploi public. L'intérim recule par rapport au niveau inédit atteint fin 2021 (-1,6 %, soit -890 salariés, après +12,2 %), malgré un 2<sup>e</sup> semestre en augmentation (+1,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre, soit +760 salariés, après +1,5 %). Il s'élève à +8,6 % de son niveau de fin 2019.

Dans le **tertiaire marchand**, l'emploi salarié (intérim compris) se stabilise au 4<sup>e</sup> trimestre (après +0,2 % au 3<sup>e</sup> trimestre). Il décélère nettement sur un an (+2,1 %, soit +20 400 salariés, après +6,9 % en 2021) et s'élève de +7,5 % au-dessus de son niveau d'avant-crise. Le ralentissement concerne tous les sous-secteurs d'activité, plus particulièrement le *Commerce* (+0,7 %, après +5,6 %), les *Activités immobilières* (+0,5 %, après +2,0 %), l'*Hébergement-restauration* (+4,4 %, après +18,2 %) et les *Services aux ménages* (+3,1 %, après +9,3 %). Dans ce dernier, comme dans l'*Information-communication*, les effectifs se contractent au 4<sup>e</sup> trimestre pour la première fois en deux ans.

Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi (intérim compris) rebondit au 4<sup>e</sup> trimestre (+0,2 %, soit +1 200 salariés, après -0,3 %). Les effectifs progressent à peine en un an (+0,1 %, soit +620 salariés, après +1,2 % en 2021) et dépassent de +2,2 %

### Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
 Note : données arrondies, provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

leur niveau d'avant-crise.

Dans l'**industrie**, après un 1<sup>er</sup> semestre atone, l'emploi (intérim compris) redémarre (+0,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre, soit +1 000 salariés, après +0,5 %) et s'établit à +5,9 % au-dessus de son niveau de fin 2019. La croissance annuelle est divisée par trois, passant de +3,8 % en 2021 à +1,3 % en 2022 (soit +2 300 salariés), principalement en raison de la forte décélération dans l'*Industrie agro-alimentaire* (+0,4 %, après +8,1 %) et la *Fabrication d'autres produits industriels* (+0,5 %, après +3,2 %). L'intérim se contracte nettement (-8,0 %, soit -1 100 salariés), particulièrement dans ces deux sous-secteurs (respectivement -12,7 % et -15,8 %). L'intérim pénalise la croissance de l'emploi industriel en 2022, après l'avoir largement soutenue en 2021 : hors intérim, l'emploi s'élève de +2,1 %, après +2,9 %.

Enfin dans la **construction**, la croissance de l'emploi (intérim compris) se modère franchement (+0,2 %, soit +210 salariés, après +3,7 %), atténuée en partie par la baisse de l'intérim (-2,3 %, soit -330 salariés). Les créations du 2<sup>e</sup> semestre (+0,5 % au 4<sup>e</sup> trimestre, soit +700 salariés, après +0,6 %) compensent à peine les destructions du 1<sup>er</sup> semestre. Au total, l'emploi se situe +7,0 % au-dessus de son niveau pré-Covid.

Au niveau **départemental**, l'emploi salarié augmente de +0,3 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 dans les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse (après respectivement -0,2 %, +0,1 % et -0,4 % au 3<sup>e</sup> trimestre) et se stabilise dans les Bouches-du-Rhône (après +0,3 %). Il progresse vivement dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %, après +0,2 %) et les Hautes-Alpes (+1,0 %, après -0,5 %). En rythme annuel, la croissance se modère partout, oscillant de +0,7 % à +1,9 % (contre +4,2 % à +7,9 % en 2021).

En **France métropolitaine**, le ralentissement, moins marqué qu'en région (+1,2 % en 2022, après +3,5 % en 2021), concerne surtout le secteur privé (+1,6 %, après +4,4 %) et, dans une moindre mesure, le secteur public (+0,1 %, après +0,3 %). Les effectifs intérimaires se contractent également (-1,3 %, après +12,2 %). Au total, l'emploi salarié national se situe à +4,4 % de son niveau d'avant-crise.



## Une dynamique annuelle maintenue pour les déclarations d'embauches

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) conservent leur dynamisme et progressent de +6 % sur un an. Seuls les CDD d'une durée de plus d'un mois diminuent (-3 %), avec la perte de plus de 2 200 DPAE. Avec plus de 30 000 embauches supplémentaires, les CDD d'un mois ou moins progressent de +9 % pour atteindre un total de 357 170 DPAE (67 % des déclarations du trimestre). Dans une moindre mesure, les DPAE en CDI augmentent de +4 % (soit plus de 4 000 nouvelles embauches).

Les DPAE des *Hôtels, cafés et restaurants* sont les plus dynamiques sur l'année (+12 %), sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence où elles reculent (-5 %). Elles sont suivies par les *Services* (+8 %) et l'*Industrie* (+4 %). Les embauches se contractent dans la *Construction*, impactée par les hausses des prix des matières premières, les difficultés d'approvisionne-

**L'emploi salarié passe la barre des 2 millions de salariés**

**L'emploi salarié ralentit dans tous les secteurs d'activité**

**+6 % de DPAE sur un an**

ment et de recrutement de personnel (-2 %). Dans le *Commerce*, la diminution est la plus forte (-9 %).

Les embauches diminuent uniquement dans les établissements de moins de 10 salariés (-3 % sur un an). Les établissements de 250 salariés et plus sont les plus dynamiques (+14 %), suivis par les établissements de 10 à 49 salariés et de 50 à 249 salariés (+8 % chacun).

L'augmentation des DPAE profite particulièrement au département des Alpes-Maritimes, où les embauches augmentent de plus de +14 % sur un an. Cette progression est portée à la fois par le secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* (+24 %) mais aussi par celui des *Services* (+14 %). La progression est moins marquée dans le Var (+8 %), les Bouches-du-Rhône (+4 %) et les Hautes-Alpes (+2 %). Le *Vaucluse* régresse (-6 %, dont -84 % pour les *Activités immobilières*) et, dans une moindre mesure, les Alpes-de-Haute-Provence (-1 %).

## Un marché du travail bien orienté

### Le taux de chômage poursuit son recul

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé recule légèrement au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 (-0,2 point), après trois trimestres de quasi-stabilité. Il s'établit ainsi à 8,0 % de la population active, son niveau le plus bas depuis qu'il est mesuré au niveau régional (-0,4 point sur un an et -1,3 point par rapport à 2019).

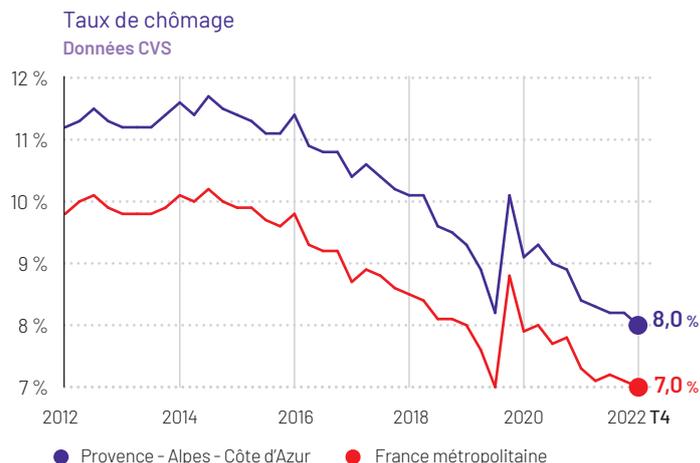
Dans tous les départements de la région, le taux de chômage recule sur un an. La baisse est la plus marquée dans les territoires où le taux de chômage est le plus bas. Ainsi, elle est similaire à la région (respectivement -0,4 et -0,3 point) dans les Hautes-Alpes (6,7 %) et le Var (7,2 %), et très vive (-0,6 point) dans les Alpes-Maritimes (7,2 %). À l'inverse, le repli est le moins fort (entre -0,2 et -0,1 point) dans les Alpes-de-Haute-Provence (8,1 %), les Bouches-du-Rhône (8,6 %) et le *Vaucluse* (9,5 %).

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT) est quasi-stable pour le troisième trimestre consécutif (-0,1 point) et s'établit à 7,0 % de la population active fin 2022. Il est de -0,3 point sur un an et inférieur de -1,0 point à son niveau d'avant-crise.

### Une nouvelle baisse annuelle de la demande d'emploi

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, la région compte en moyenne 453 300 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en

**Avertissement** : au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3<sup>e</sup> trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4<sup>e</sup> trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.



**Note** : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.  
**Source** : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre baisse pour la deuxième année consécutive : -4,5 %, soit -21 400 demandeurs d'emploi, après -5,5 % fin 2021. Pour autant, alors qu'il reculait chaque trimestre depuis mi-2021, il repart légèrement à la hausse fin 2022 (+0,2 %, soit +720, après +0,1 % au 3<sup>e</sup> trimestre). L'évolution trimestrielle est similaire pour les hommes et les femmes. Sur un an, la baisse est toutefois plus prononcée pour les hommes (-5,1 % après -6,4 % en 2021) que pour les femmes (-4,0 % après -4,7 %).

La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans progresse à nouveau sur le trimestre (+1,0 %, comme au 3<sup>e</sup> trimestre), mais se replie sur un an (-4,4 %, après -11,9 %). Chez les seniors, elle repart à la hausse ce trimestre (+0,1 %, après -0,5 %). Sur un an, le recul est conséquent (-4,0 %, après -1,8 % en 2021).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) continue de se replier sur des rythmes soutenus (-2,2 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, après -2,5 % au 3<sup>e</sup>). Sur un an, la baisse est deux fois plus rapide qu'en 2021 (-14,4 %, après -7,1 %). Ils représentent 42,6 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, niveau le plus bas depuis mi-2017 (-4,9 points sur un an).



À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an progresse à nouveau (+2,0 % au 4<sup>e</sup> trimestre, après +2,3 %). Ces évolutions effacent la baisse de 2021 (+4,4 %, après -4,1 %).

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, la demande d'emploi progresse dans tous les départements de la région, sauf dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône où elle recule. Sur un an, le repli s'atténue partout sauf pour les Bouches-du-Rhône.

### Un recul annuel des retours à l'emploi

Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2022, plus de 84 900 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une diminution de -7,1 % sur un an. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 374 100 retours à l'emploi (-5,4 % par rapport à l'année 2021). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -4,5 %.

L'ensemble des départements suit la tendance régionale. Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont ceux qui constatent la plus forte baisse annuelle du volume des reprises d'emploi (-11,1 %), suivent les Bouches-du-Rhône (-5,6 %), le Var et les Alpes-de-Haute-Provence (-4,8 %) et les Hautes-Alpes (-2,9 %).

### L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) varie faiblement

Avec une conjoncture économique telle qu'elle s'établit au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur reste, en moyenne, inscrit dix mois consécutivement (309 jours) sur les listes de Pôle emploi. L'ICDC stagne ce trimestre, après une détérioration au trimestre précédent. Les variations sont faibles selon les populations : l'ICDC des seniors se dégrade

**Taux de chômage historiquement bas à 8,0 %, -0,4 point sur un an**

**La demande d'emploi de longue durée recule très fortement en 2022**

**374 100 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur un an**

légèrement (+6 jours) alors que celui des jeunes s'améliore un peu (-5 jours).

En rythme annuel, l'ICDC augmente (+8 jours). Il se détériore pour les hommes et les femmes (+9 jours chacun). L'ICDC des seniors observe la plus faible progression (+3 jours).

La plus forte hausse annuelle est constatée dans le secteur de la « Banque, assurance, immobilier » (325 jours soit un recul de trois semaines). Suivi par les « Arts, façonnage d'ouvrages d'art » (322 jours, moins une semaine). L'« Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation » subit la plus importante dégradation (285 jours soit une hausse de près de quatre semaines) ; vient ensuite la « Construction, bâtiment, travaux publics » (312 jours, soit trois semaines supplémentaires environ).

Sur un an, l'ICDC se dégrade dans tous les départements, excepté dans les Alpes-de-Haute-Provence

qui diminue d'environ une semaine : +3 jours dans les Bouches-du-Rhône, +9 jours dans les Alpes-Maritimes et une augmentation de deux à trois semaines pour les Hautes-Alpes, le Var et le Vaucluse. Sur le trimestre, les ICDC des Alpes-Maritimes, du Var (chacun 287 jours) et des Bouches-du-Rhône (319 jours) suivent la tendance régionale : ils stagnent. Ceux des Hautes-Alpes (348 jours, -3 semaines) et du Vaucluse (340 jours, -3 jours) diminuent. *A contrario*, l'ICDC des Alpes-de-Haute-Provence, le plus élevé, s'améliore (357 jours, soit -11 jours).

**L'ICDC** est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le **calcul de l'espérance de vie d'une population** en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

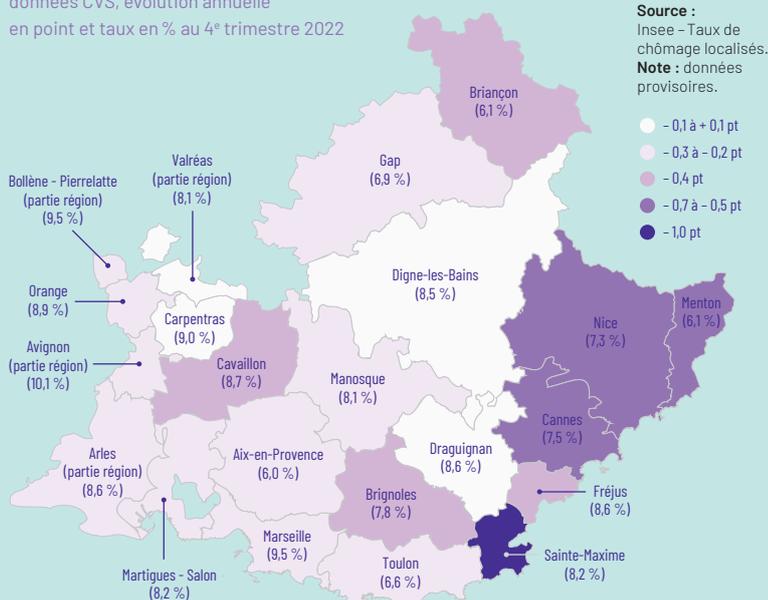
## Zoom sur le marché du travail territorialisé

### Le taux de chômage recule sur un an dans la plupart des zones d'emploi de la région

À un niveau géographique plus fin, le taux de chômage est quasi-stable sur un an dans les zones d'emploi de Valréas (partie région, 8,1 %), Digne-les-Bains (8,5 %), Draguignan (8,6 %) et Carpentras (9,0 %), et il se replie dans tous les autres territoires. Il diminue entre -0,3 et -0,2 point à Aix-en-Provence (6,0 %), Toulon (6,6 %), Gap (6,9 %), Manosque (8,1 %), Martigues - Salon (8,2 %), Arles (partie région, 8,6 %), Orange (8,9 %), Marseille (9,5 %), Bollène - Pierrelatte (partie région, 9,5 %) et Avignon (partie région, 10,1 %). Le recul est plus prononcé (entre -0,7 et -0,5 point) dans les zones d'emploi de Menton (6,1 %), Nice (7,3 %) et Cannes (7,5 %) et très fort (-1,0 point) à Sainte-Maxime (8,2 %). Dans les autres territoires, l'évolution annuelle est identique à celle de la région.

### Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2021 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2022

données CVS, évolution annuelle  
en point et taux en % au 4<sup>e</sup> trimestre 2022



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,0 % (-0,4 pt)  
France métropolitaine : 7,0 % (-0,3 pt)

## Indicateurs complémentaires

### La diminution du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit

Fin décembre 2022, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** poursuit sa baisse amorcée fin 2021 et s'établit à 151 000, soit -5,7% par rapport à 2019. Sur un an, le recul s'élève à -5,2% (soit 8 300 foyers bénéficiaires en moins, après -6,7% à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2022). Plus prononcé qu'en France métropolitaine (-2,2%), il concerne tous les départements de la région, particulièrement les Alpes-Maritimes et le Vaucluse (respectivement -13,3% et -7,5%).

Mi-2021, l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** dès juillet. Depuis, les effectifs ne cessent de diminuer pour atteindre 21 800 allocataires fin novembre 2022 (-16,8% sur un an). Ce repli, observé dans tous les départements, est identique au niveau national.

Dans le même temps, le nombre de foyers bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** poursuit sa hausse (+3,3%, après +3,7%) et s'établit à 395 200 fin 2022, soit le plus haut niveau depuis la mise en place de la prestation. La hausse concerne tous les départements. L'évolution nationale observe une augmentation plus importante qu'en région (+4,6%).

### Évolution du nombre de bénéficiaires\* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes, base 100 à fin février 2020



\* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.  
 \*\* Données à fin novembre  
 Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees  
 Note : données provisoires

### Un recul annuel des embauches en mars 2023

Au mois de mars 2023, plus de 173 740 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en région, en repli de -2% sur un an (soit -2 680 DPAE). La décroissance est plus marquée pour les contrats en CDI (-6%).

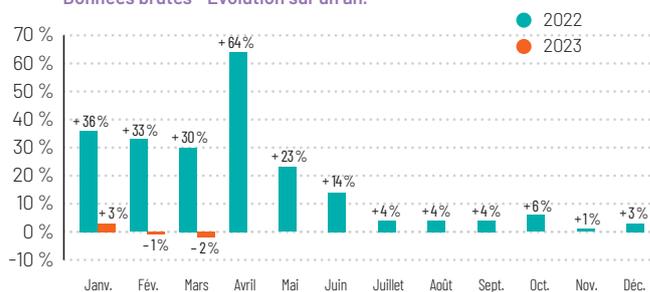
Seules les embauches dans le secteur des *Services* se maintiennent, en raison d'une hausse des embauches en CDD d'un mois ou moins (+2%, qui pèsent pour près de 78% de leurs DPAE). 66% des embauches du mois de mars en région sont rattachées à ce secteur.

Les plus forts replis annuels sont observés dans les secteurs du *Commerce* (-10%) et de la *Construction* (-9%), suivis par l'*Industrie* (-4%) et les *Hôtels-Cafés-Restaurants* (-3%).

Seuls les établissements de 10 à 49 salariés affichent une croissance annuelle de leurs DPAE (+8%), en raison d'une hausse conjointe de leurs embauches en CDD d'un mois ou moins (+17%) et CDD de plus d'un mois (+3%). *A contrario*, le nombre de DPAE régresse le plus fortement dans les établissements de 250 salariés et plus (-9%), suivis par ceux

### Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes - Évolution sur un an.



Source : Urssaf, Acof - DPAE.

de moins de 10 salariés (-3%) et ceux de 50 à 249 salariés (-1%). Les situations sont variables dans les départements. Les Alpes-de-Haute-Provence (+3%), les Alpes-Maritimes (+2%) et le Var (+3%) se distinguent avec une croissance de leurs embauches. Les DPAE diminuent dans les Hautes-Alpes (-4%), le Vaucluse (-4%) et les Bouches-du-Rhône (-5%).

## Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi fléchissent légèrement début 2023

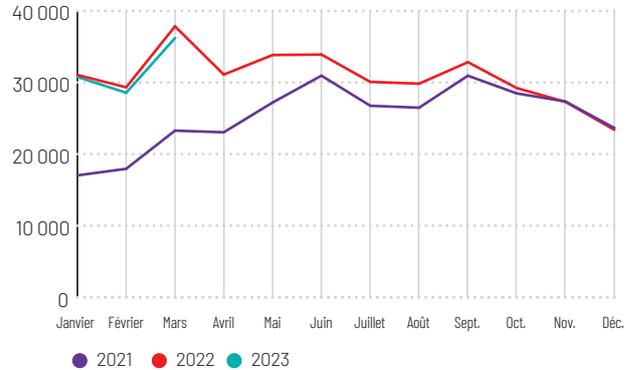
Au cours de l'année 2022, les offres d'emploi déposées à Pôle emploi connaissent une amélioration importante et atteignent des niveaux historiquement hauts. Toutefois, elles tendent à ralentir leur progression sur la fin d'année et retrouvent des volumes similaires à la fin d'année 2021.

Les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi de décembre 2022 à mars 2023, sont légèrement inférieures à celles de l'année précédente (-2 %). Elles augmentent dans la moitié des départements de la région à l'instar de la France métropolitaine, avec des évolutions plus prononcées dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. À l'inverse, les propositions d'embauches reculent sur un an dans les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Var.

Les offres d'emploi baissent dans la moitié des grands secteurs d'activité (NA17). C'est le cas de l'*Hébergement - restauration* et des *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale* (plus de 30 % du total de l'offre d'emploi). Toutefois, elles sont compensées par une hausse dans les secteurs des *Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien* et des *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale* (plus de 40 % de l'offre d'emploi déposée). Plus précisément, elles progressent fortement depuis plusieurs mois dans les sous-secteurs des *Aides à domicile*, ainsi que dans les *Activités des agences de*

## Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes



Source : Pôle emploi - STMAT Offres.

travail temporaire. En revanche, la majorité des branches de la restauration voit son offre d'emploi se dégrader.

Au cours des quatre derniers mois, le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi baisse dans la plupart des grands domaines de métiers, notamment ceux du *Commerce, vente et grande distribution*, de l'*Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs* et de la *Construction, bâtiment et travaux publics* qui représentent conjointement 38 % de l'offre totale. Au sein du domaine de métiers les plus recherchés des *Services à la personne et à la collectivité*, les offres d'emploi sont stables.

À télécharger



► Insee conjoncture  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
avril 2023



► La note de conjoncture de la Drees  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
mars 2023



► Statistiques et analyses  
Pôle emploi, avril 2023



► La conjoncture en  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Banque de France, avril 2023



► Stat'UR Provence -  
Alpes - Côte d'Azur  
Urssaf, avril 2023

## Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

### OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Mais c'est aussi les **Rendez-vous de la Conjoncture**, qui proposent des temps d'échanges, ouverts à tous, sur l'état de santé et les tendances à venir de l'économie régionale.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

[www.observation-partenariale-conjoncture.org](http://www.observation-partenariale-conjoncture.org)

**Directrice  
de publication**  
Géraldine Daniel

**Coordination Carif-Oref**  
Coralie Givovich  
Fabien Mirosa

**Réalisation**  
Groupe technique  
d'OPC

**Conception  
graphique - PAO**  
[www.gachwell.com](http://www.gachwell.com)

Rédaction finalisée le 17 mai 2023

